

A photograph of a waterfall cascading over dark, mossy rocks. The water is in motion, creating a soft, blurred effect. The background is a mix of dark grey and black rocks, with some green moss visible. The overall scene is natural and serene.

**RAPPORT  
ANNUEL**

**2013**

# Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe

Structure porteuse des SAGE des bassins  
de l'Huisne, de la Sarthe amont et de la Sarthe aval



# SOMMAIRE

Les points forts de l'activité de l'Institution

4/5

Les activités des CLE

12/13

Annexes

28/29



## ÉDITO

**Pierre TOUCHARD**

*Président de l'IIBS*

aussi de signer avec le Conseil régional des Pays de la Loire un second Contrat régional de bassin versant pour la période 2013-2015.

Pour le SAGE du bassin de la Sarthe Amont, une étude de détermination de nouveaux points nodaux a été lancée. Ces données permettront d'affiner les connaissances et d'ainsi mieux répartir les usages en situation de crise en fonction des situations géographiques. Des forums d'élus et un livret ont également été réalisés afin de présenter les liens entre l'urbanisme et le SAGE.

Par ailleurs, l'élaboration du SAGE du bassin de la Sarthe Aval s'est poursuivie sur un

bon rythme qui a permis à la CLE de valider en juin l'état des lieux des milieux et des usages et de poursuivre ses travaux sur la réalisation du diagnostic.

Enfin, la fin d'année a été marquée par le remplacement de Baptiste SIROT par Éric LE BORGNE au poste d'animateur de la CLE Sarthe Amont.

Je souhaite que ce rapport annuel vous apporte toutes les informations utiles sur l'action de l'Institution au service des Commissions locales de l'eau.



# LES POINTS FORTS DE L'ACTIVITÉ DE L'INSTITUTION

Son territoire de compétence

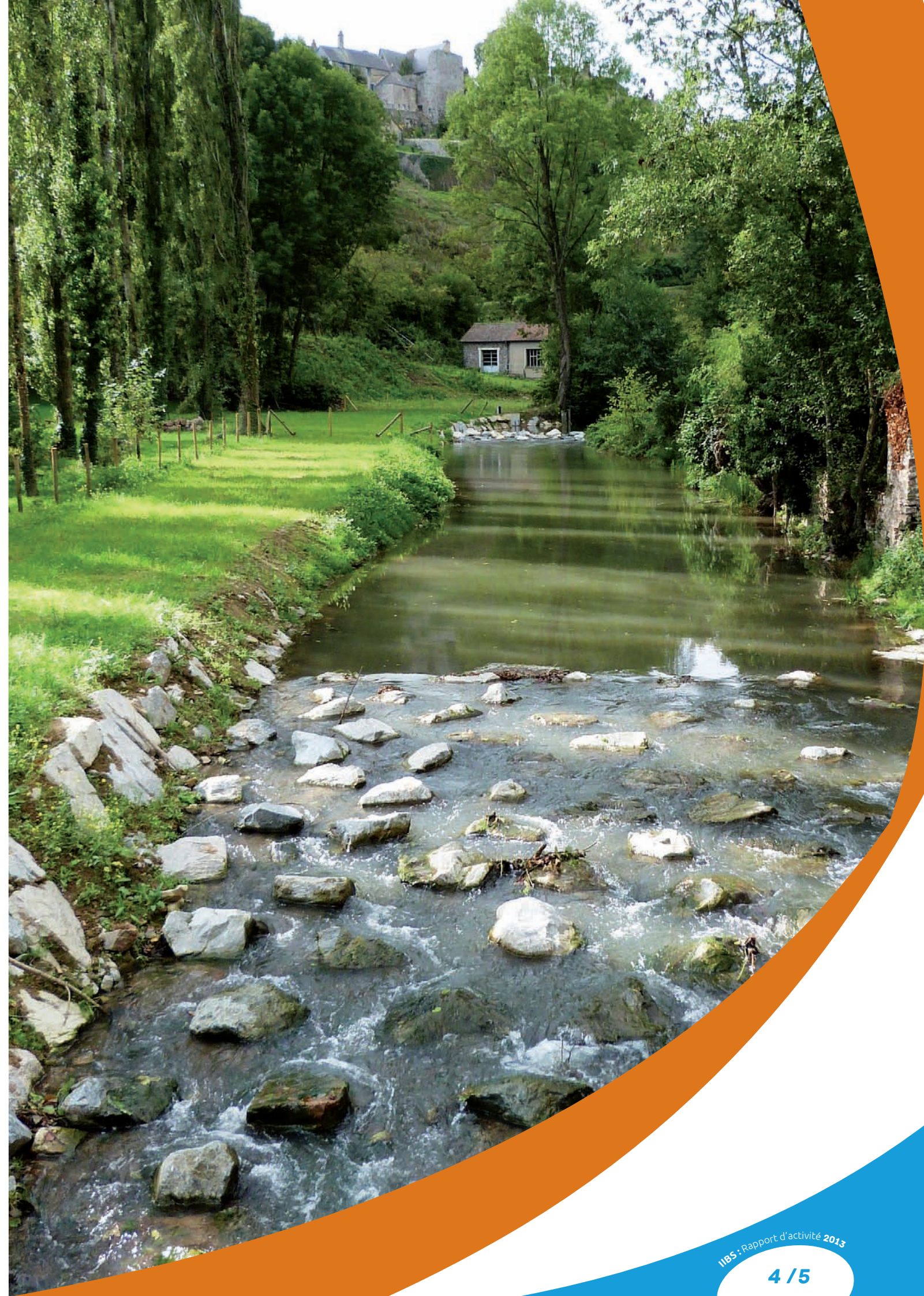
6/7

Ses missions et son organisation

8/9

Le bilan financier

10/11



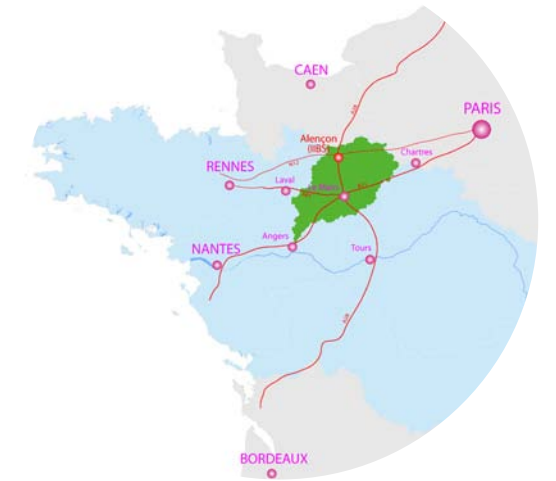


# Son territoire de compétence

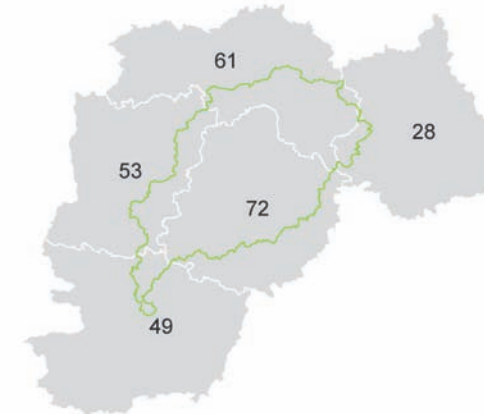
L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe (IIBS) est compétente sur les périmètres des SAGE des bassins de l'Huisne, de la Sarthe Amont et de la Sarthe Aval, c'est-à-dire sur l'ensemble du bassin versant de la Sarthe.

Ce dernier intéresse près de 600 communes, 680 000 habitants et couvre une superficie de plus de 6 000 Km<sup>2</sup>.

## Situation géographique du bassin versant de la Sarthe



## A l'échelle du bassin Loire-Bretagne



© IGN BD Topo, IGN BD Alti, BD Carthage 2010, IIBS (AS) 2014



# Ses missions et son organisation

L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe (IIBS) a pour principale mission d'assurer la maîtrise d'ouvrage des activités des Commissions Locales de l'Eau (CLE) chargées de l'élaboration et de la mise en œuvre des SAGE du bassin de l'Huisne, du bassin de la Sarthe amont et du bassin de la Sarthe aval.

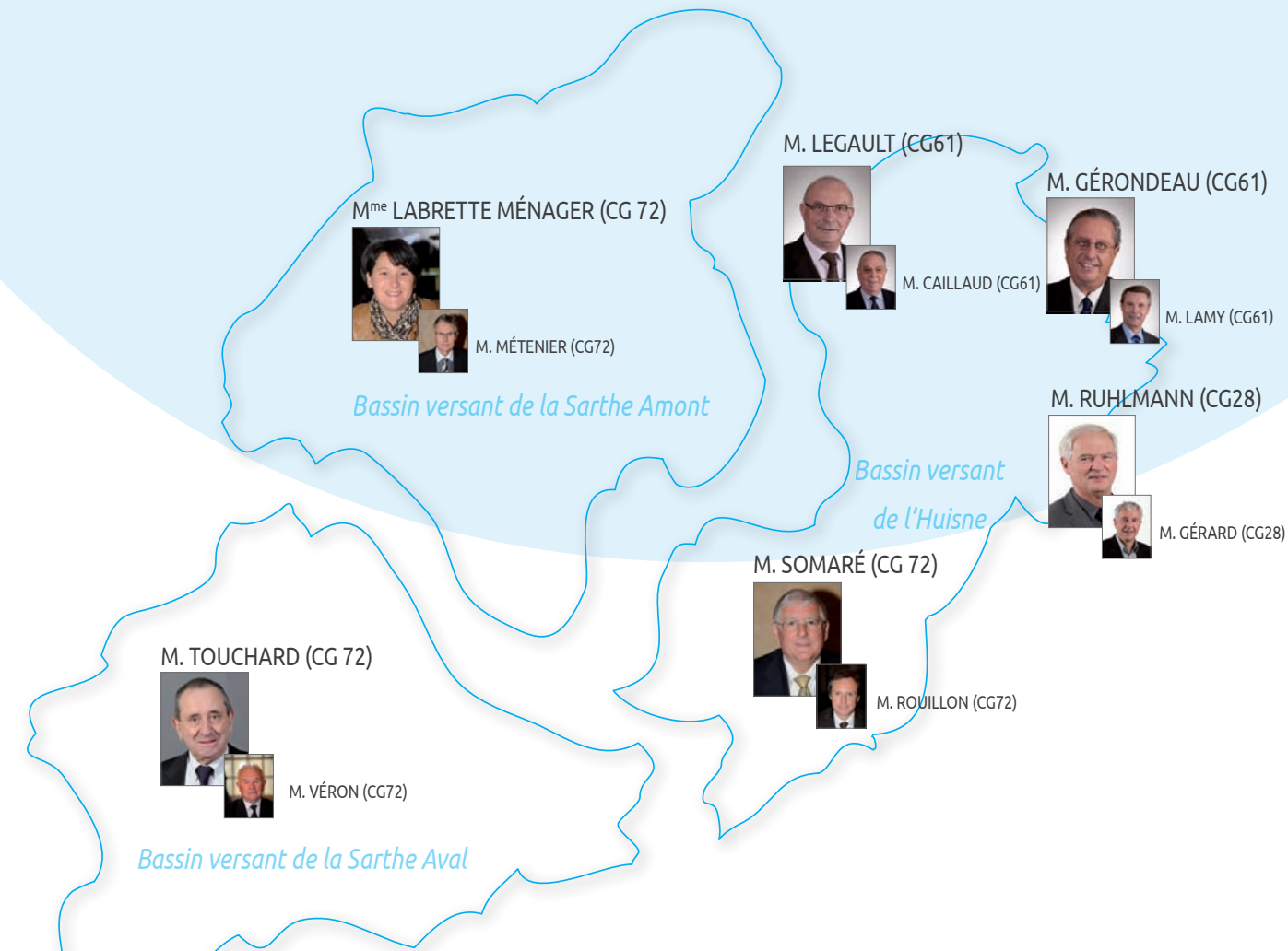
Elle est compétente sur les périmètres des trois SAGE qui constituent le bassin versant de la Sarthe.

Dans le cadre de son appui aux CLE, l'IIBS a pour rôle :

- de coordonner et d'animer les activités des CLE ;
- de faciliter la gestion équilibrée de la ressource en eau ;
- d'aider à la prévention des inondations ;
- d'agir pour la préservation et la gestion des cours d'eau et des zones humides ;
- de communiquer, informer et sensibiliser sur les quatre points précités.

L'IIBS est administrée par un conseil d'administration composé de 6 délégués élus en leur sein par les conseils généraux, membres fondateurs. Son président est M. Pierre TOUCHARD, Vice-président du Conseil général de la Sarthe.

L'équipe administrative et technique compte 6 agents représentant 6 Equivalents Temps Pleins (ETP)



## Le Conseil d'administration de l'IIBS

- Président : M. Pierre TOUCHARD
- 1<sup>er</sup> Vice-président : M. Jean-Pierre GÉRONDEAU
- 2<sup>nd</sup> Vice-président : M. Philippe RUHLMANN
- 3<sup>e</sup> Vice-présidente : M<sup>me</sup> Fabienne LABRETTE-MÉNAGER

## L'équipe administrative et technique de l'IIBS





# Le bilan financier

## Le budget et les recettes

En 2013, le budget primitif de l'IIBS s'élève à 631 980 euros :

- Section d'investissement : 16 000 euros ;
- Section de fonctionnement : 615 980 euros.

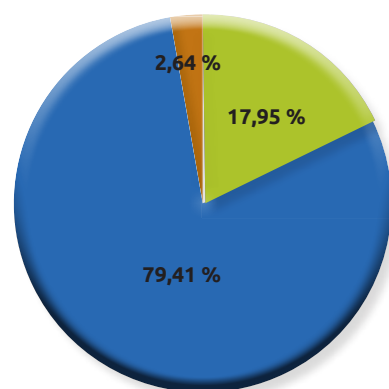
Dans le détail, la répartition entre les grands postes budgétaires est la suivante :

- SAGE du bassin versant de l'Huisne : 183 000 euros ;
- SAGE du bassin de la Sarthe Amont : 127 000 euros ;
- SAGE du bassin de la Sarthe Aval : 146 500 euros ;
- Charges mutualisées : 175 480 euros.

Les recettes de l'IIBS s'élèvent à 450 463,19 euros dont 86 664,23 euros constitués par le report d'excédent de l'exercice antérieur.

Par ailleurs, en fin d'année, l'IIBS a tiré 40 000 euros sur sa ligne de trésorerie.

	Montant	% par rapport au total	Type d'aide
Excédent antérieur	86 664,23 €	17,66 %	
Tirage sur ligne de trésorerie	40 000,00 €	8,15 %	
<b>Membres fondateurs</b>			
Département de l'Orne	6 384,61 €	1,30 %	Contribution
Département de la Sarthe	28 237,12 €	5,75 %	Contribution
Département d'Eure-et-Loir	935,54 €	0,19 %	Contribution
<b>Partenaires financiers</b>			
Département de la Mayenne	7 571,40 €	1,54 %	Subvention
Département de Maine-et-Loire	4 225,00 €	0,86 %	Subvention
Agence de l'eau Loire-Bretagne	188 790,69 €	38,49 %	Subvention
Région de Basse-Normandie	18 308,55 €	3,73 %	Subvention
Région des Pays de la Loire	95 297,88 €	19,43 %	Subvention
Région Centre	2 125,00 €	0,43 %	Subvention
Etat, autres ...	11 923,17 €	2,47 %	Dotations
<b>Total</b>	<b>490 463,19 €</b>	<b>100,00 %</b>	



Zoom sur... Les contributions des départements membres

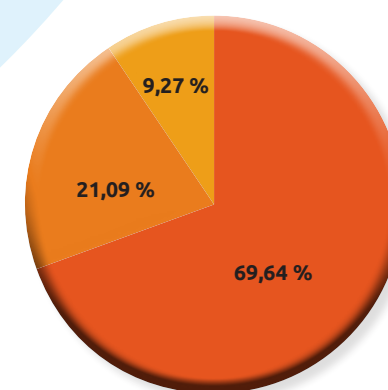
- Département de la Sarthe
- Département de l'Orne
- Département d'Eure-et-Loir

## Les résultats de l'exercice 2013

Le bilan financier tient compte des autorisations budgétaires (budget primitif, décisions modificatives), des recettes perçues et des dépenses réalisées. Le résultat de clôture de l'exercice 2013 est un déficit de 976,48 euros.

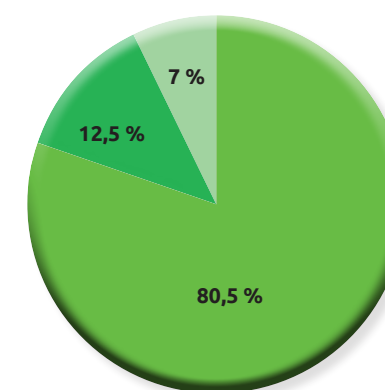
	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
<b>Recettes</b>			
Prévues	32 912,52 €	648 106,75 €	681 019,27 €
Réalisées (a)	11 848,06 €	351 950,90 €	363 798,96 €
<b>Dépenses</b>			
Prévues	32 912,52 €	648 106,75 €	681 019,27 €
Réalisées (b)	22 822,67 €	428 567,00 €	451 389,67 €
<b>Résultats de l'exercice 2013 (a-b)</b>	<b>- 10 974,61 €</b>	<b>- 36 616,10 €</b>	<b>- 87 590,71 €</b>

SAGE du bassin de l'Huisne



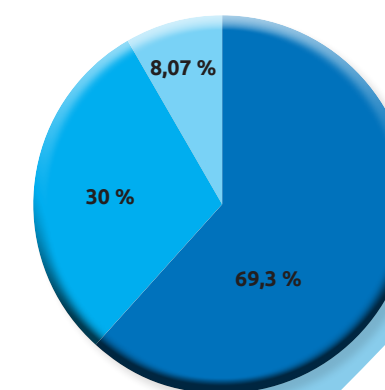
- Animation : 112 952,86 €
- Etudes : 34 186,22 €
- Communication : 14 997,90 €

SAGE du bassin de la Sarthe Amont



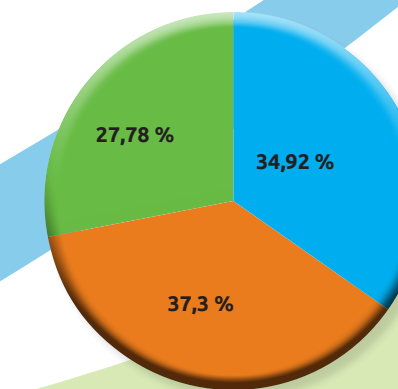
- Animation : 97 224,70 €
- Etudes : 15 101,59 €
- Communication : 8 480,79 €

SAGE du bassin de la Sarthe Aval



- Animation : 94 063,87 €
- Etudes : 45 568,33 €
- Communication : 12 245,52 €

- SAGE Sarthe Amont : 120 807,08 €
- SAGE Sarthe Aval : 151 877,72 €
- SAGE Huisne : 162 136,98 €



Postes de dépenses budgétaires



# LES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS LOCALES DE L'EAU

L'historique et les enjeux des SAGE

14/15

La vie des CLE

16/17

Les études menées par les CLE

18/19

Les actions de communication et de sensibilisation

20/21

Elaboration et mise en oeuvre des SAGE

24/25





Arrêté de périmètre du SAGE Huisne & arrêté constitutif de la CLE

Arrêté de périmètre du SAGE Sarthe amont

Arrêté constitutif de la CLE Sarthe amont

Approbation du SAGE Huisne  
 Arrêté de périmètre du SAGE Sarthe aval

Arrêté constitutif de la CLE Sarthe Aval

Approbation du SAGE Sarthe amont

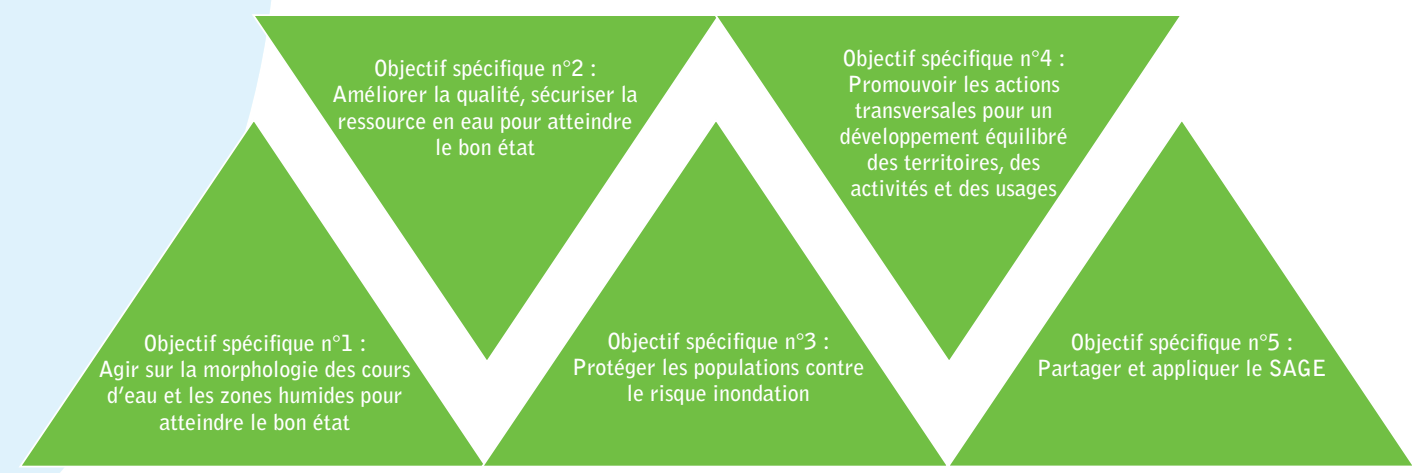
Bilan à mi-parcours du SAGE Huisne

### Les enjeux de l'eau des SAGE du bassin versant de la Sarthe

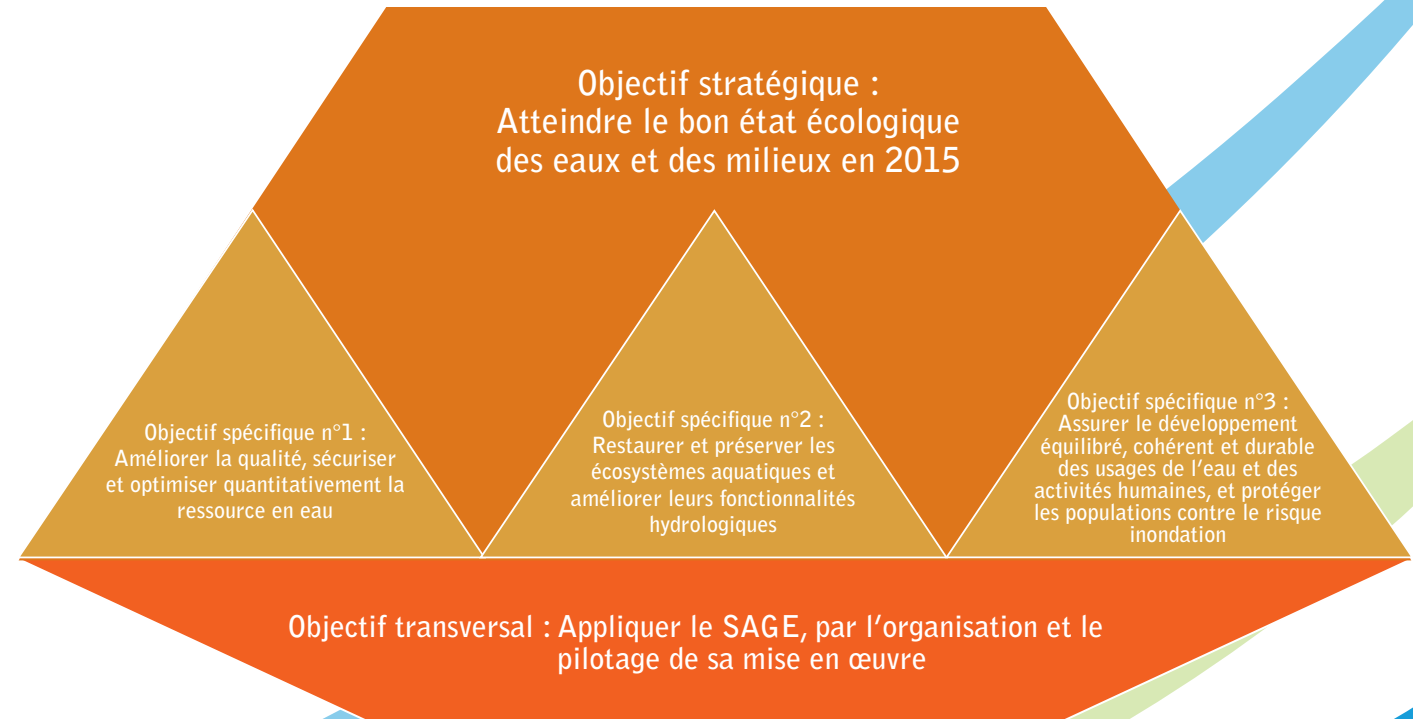


### Les objectifs définis dans les deux SAGE approuvés

#### SAGE du bassin de la Sarthe amont



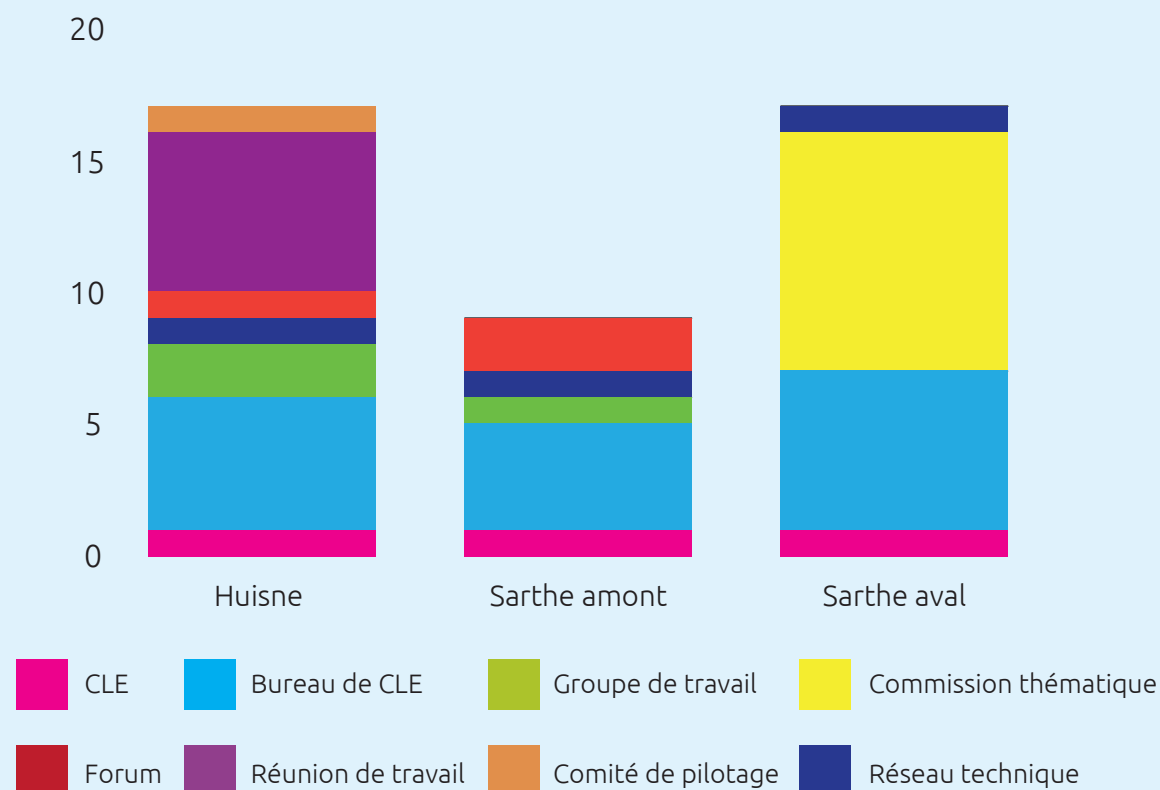
#### SAGE du bassin de l'Huisne





# La vie des CLE

## Les réunions des différentes CLE



## Les avis des CLE et de leur bureau

L'article 6 des règles de fonctionnement des CLE précise que « la CLE donne mandat à son bureau pour rendre des avis sur les dossiers ou projets sur lesquels elle est officiellement saisie, avec pour exception les projets structurants à l'échelle du bassin versant pour lesquels l'avis est rendu directement par la CLE ».

En 2013, 58 dossiers sont transmis à la CLE Sarthe aval, dont 43 dossiers de déclaration Loi sur l'eau et 15 dossiers pour avis soit :

Type de dossiers	Nombre de dossiers reçus et/ou soumis à la CLE
Déclaration	43
Autorisation Loi sur l'eau	5
Document d'urbanisme	1
Dossier «structurants»	4
Dossier déclaration d'utilité publique	1
Contrat Territorial Milieux Aquatique	3
Autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement	1

Concernant les dossiers de déclaration Loi sur l'eau, le détail est :

- Sondage, forage : 11 dossiers ;
- Construction d'une station d'épuration : 2 dossiers ;
- Epandage de boues de station d'épuration : 3 dossiers ;
- Rejet d'eaux pluviales : 14 dossiers ;
- Modification de profil d'un cours d'eau : 4 dossiers ;
- Prélèvement d'eau souterraine : 2 dossiers ;
- Prélèvement d'eau superficielle : 2 dossiers ;
- Installations, ouvrages remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau : 3 dossiers ;
- Consolidation ou protection des berges : 1 dossier ;
- Périmètre de protection de captage : 1 dossier.



Bureau de CLE, Avoise le 28 mai 2013

La CLE du SAGE Huisne a reçu 41 dossiers dont 12 pour avis soit :

Type de dossiers	Nombre de dossiers reçus et/ou soumis à la CLE
Déclaration	29
Dossier d'autorisation Loi sur l'eau	4
Document d'urbanisme	4
Dossier «structurant»	2
Projet d'extension de carrière	1
Projet arrêté modificatif	1

Concernant les dossiers de déclaration Loi sur l'eau, le détail est le suivant :

- Sondage, forage : 8 dossiers ;
- Prélèvement d'eau souterraine : 1 dossier ;
- Prélèvement d'eau superficielle : 1 dossier ;
- Construction d'une station d'épuration : 3 dossiers ;
- Epandage de boues de station d'épuration : 3 dossiers ;
- Rejet d'eau pluviale : 6 dossiers ;
- Modification de profil d'un cours d'eau : 1 dossier ;
- Drainage : 1 dossier ;
- Autres : 5 dossiers.

En 2013, 49 dossiers sont transmis à la CLE du SAGE Sarthe amont dont 10 pour avis soit :

Type de dossiers	Nombre de dossiers reçus et/ou soumis à la CLE
Déclaration	39
Dossier d'autorisation Loi sur l'eau	1
Document d'urbanisme	5
Dossier de périmètre de protection de captage	1
Dossier «structurant»	3

Concernant les dossiers de déclaration Loi sur l'eau, le détail est :

- Sondage, forage : 7 dossiers ;
- Construction d'une station d'épuration : 2 dossiers ;
- Epandage de boues de station d'épuration : 5 dossiers ;
- Rejet d'eaux pluviales : 9 dossiers ;
- Modification de profil d'un cours d'eau : 5 dossiers ;
- Création d'ouvrage : 1 dossier ;
- Vidange de plan d'eau : 1 dossier ;
- Divers : 9 dossiers.



# Les études menées par les CLE

## Identification et caractérisation des têtes de bassin versant

L'identification et la caractérisation des têtes de bassin versant a été confiée à Mme Raphaëlle HENNER, dans le cadre de son stage de fin d'études. Cette mission est réalisée à l'échelle du bassin de la Sarthe (SAGE Huisne, SAGE Sarthe amont et SAGE Sarthe aval).

Le SDAGE Loire-Bretagne définit les têtes de bassin «comme les bassins versants des cours d'eau dont le rang de Stralher est inférieur ou égal à 2 et dont la pente est supérieure à 1 %». Le SDAGE indique également que «Les SAGE comprennent systématiquement un inventaire des zones de têtes de bassin, une analyse de leurs caractéristiques, notamment écologiques et hydrologiques, et la définition d'objectifs et de règles de gestion adaptés de préservation ou de restauration de leur qualité».

Les éléments issus de cette étude nourriront les travaux de révision du SAGE Huisne, d'élaboration du SAGE Sarthe Aval et la mise en oeuvre du SAGE Sarthe Amont, sur cette problématique nouvelle des têtes de bassin versant.

Les têtes de bassin versant présentent de nombreuses fonctionnalités (régulation de l'hydrologie, régulation thermique, épuration, biologie, etc.) et sont l'objet de pressions anthropiques importantes qui remettent en question ces fonctionnalités (pratiques agricoles, sylvicoles, urbanisation, etc.).

D'après la cartographie réalisée à partir des critères du SDAGE, les têtes de bassin occupent près de 60 % du périmètre du SAGE. Elles regroupent près de 1 120 km de cours d'eau.

Au-delà de la réalisation de cette carte de pré-localisation, une méthodologie permettant de caractériser les têtes de bassin versant a été mise en place. Elle repose sur une analyse multicritères construite autour des enjeux de qualité et d'occupation des sols, de quantité ainsi que de morphologie. Cette grille a pu être testée sur 11 secteurs hétérogènes situés sur les bassins de l'Huisne, de la Sarthe amont et de la Sarthe aval.

Le rapport de stage relatif à cette mission est disponible sur le site Web de l'IIBS.

## SAGE HUISNE

### Poursuite des études de révision du SAGE

Un nouveau SDAGE du bassin Loire-Bretagne sera effectif pour la période 2016-2021.

Cela implique la mise en compatibilité du SAGE avec le prochain SDAGE, d'ici la fin 2018.

Sans attendre cette échéance, la CLE a lancé en 2012, les travaux d'actualisation, révision du SAGE.

Au-delà de la mise en compatibilité avec le SDAGE, cette révision est l'occasion de prendre en compte l'évolution des attendus réglementaires (directives inondations, objectifs DCE, classements de cours d'eau, etc.) et de l'évolution socio-économique du bassin versant.

La première étude de révision, l'état des lieux, diagnostic du bassin versant, se poursuit en 2013. Une partie de cette mission est réalisée en régie par l'IIBS (état des lieux de la connaissance sur la base du tableau de bord de suivi et d'évaluation du SAGE).



Dans le cadre de l'actualisation de l'état des lieux, une mission d'assistance relative aux questions des flux de pollutions diffuses et de fonctionnement hydrogéologique du bassin versant est confiée au groupement ARTELIA, IDEA-Recherche. Le volet diagnostic a également été confié à ce groupement.

L'actualisation de l'état des lieux, des milieux et des usages est validée par la CLE le 1<sup>er</sup> juillet.

Dans le même temps, un bilan à mi-parcours du SAGE (quantitatif et qualitatif) est réalisé (une synthèse de ce bilan a été diffusé en mars 2014).

## SAGE SARTHE AMONT

En cohérence avec le SDAGE Loire-Bretagne, et au regard des enjeux liés à la gestion de la ressource en eau sur le bassin versant, le SAGE Sarthe amont prévoyait dans la disposition n°21 du PAGD, que la CLE via sa structure porteuse l'IIBS, engagerait dans les 3 ans suivant l'approbation du SAGE une étude collective visant à :

- Compléter le réseau de points nodaux et à y définir des valeurs de DOE, DSA et DCR prioritairement sur la rivière Sarthe dans le département de l'Orne, et sur l'Orne saosnoise ;
- Proposer la gestion de l'étiage quand ces valeurs sont atteintes.

Après validation du CCTP par le bureau de la CLE le 13 février 2013, l'IIBS a donc engagé une consultation pour le recrutement de prestataires. Par délibération en date du 25 avril 2013, le Conseil d'administration de l'IIBS a retenu le cabinet SAFEGE pour la réalisation de cette étude qui devait durer 9 mois et qui se décompose en quatre étapes :

- Caractérisation des sous-bassins et masses d'eau et recueil de données complémentaires ;

- Bilan des facteurs influençant l'étiage et analyse de l'évolution ;
- Détermination des débits de référence ;
- Définition d'une stratégie de gestion de l'étiage.

## SAGE SARTHE AVAL

L'étude « Etat des lieux et diagnostic du territoire » a été lancée le 29 octobre 2012. D'une durée de 17 mois (initialement de 14 mois avec une prolongation de 3 mois), jusqu'à mars 2014, il s'agit de la première étape d'élaboration du SAGE découpée en deux phases :

- L'état des lieux, validé en séance plénière de la CLE le 21/06/2013, caractérise les différents aspects relatifs aux milieux aquatiques et à leurs usages associés pour décrire l'état initial du territoire.
- Le diagnostic, en cours (validation prévue au premier trimestre 2014), dégage les enjeux environnementaux et de satisfaction des usages du territoire (niveaux de dégradation et causes de ces altérations, opportunités et atouts mobilisables sur le territoire...).

En plus des aspects techniques, un accompagnement sociologique et participatif est réalisé. Son objectif est de faciliter l'expression des avis des acteurs locaux, de faire ressortir la perception des acteurs sur les enjeux, pressions et impacts du bassin, d'identifier les conflits d'usage et d'analyser le volet économique.

Les prestataires choisis pour la réalisation du marché sont le bureau d'études SCE pour la partie technique et le CPIE vallées de la Sarthe et du Loir pour l'accompagnement sociologique.





# Les actions de communication et de sensibilisation

**Les publications** (Toutes les publications détaillées ci-après sont réalisées par l'IIBS).

## Les Lettres du SAGE

Elles sont adressées aux :

- Membres des CLE.
- Membres des réseaux techniques.
- Communes et leurs groupements.
- Partenaires techniques et financiers des CLE.

Le 15<sup>e</sup> numéro de *La Lettre du SAGE* du bassin de l'Huisne a été édité en septembre 2013 et diffusé à 3 000 exemplaires.



## Les Lettres Web des SAGE

La Lettre Web du SAGE (newsletter) est un moyen d'information de l'actualité du SAGE qui fonctionne par l'intermédiaire des messageries électroniques. L'inscription à la newsletter des SAGE se fait via les sites Web respectifs des CLE. Le nombre de destinataires de la Lettre Web du SAGE de l'Huisne s'élève à 703 personnes et organismes et 670 pour la lettre web du SAGE de la Sarthe amont.

En 2013, quatre numéros de La Lettre Web du SAGE du bassin de l'Huisne, "Infos de l'Huisne et d'ailleurs", sont diffusés :

- Lettre Web n°41 : 03/01/2013 ;
- Lettre Web n°42 : 08/04/2013 ;
- Lettre Web n°43 : 05/07/2013 ;
- Lettre Web n°44 : 14/10/2013 .

Quant à la Lettre Web du SAGE du bassin de la Sarthe amont, six numéros sont diffusés en 2013 :

- Lettre Web n°45 : 11/01/2013 ;
- Lettre Web n°46 : 14/02/2013 ;
- Lettre Web n°47 : 11/04/2013 ;
- Lettre Web n°48 : 15/05/2013 ;
- Lettre Web n°49 : 24/06/2013 ;
- Lettre Web n°50 : 10/09/2013.

## Plus de publications...

### Exposition et manifestation sur le SAGE

Dans le cadre de sa mission d'information et de vulgarisation autour de l'élaboration du SAGE Sarthe aval, de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'IIBS a créé cinq déroulants grand format (1m x 2m). Les thèmes de ces déroulants sont :

- Un SAGE, c'est quoi ?
- Le SAGE, qui fait quoi ?
- Le territoire du SAGE
- Le SAGE, les étapes
- Un objectif : le bon état

Cette exposition a été présentée lors du comice agricole du Bailleul (72) sur le thème de l'eau le 01/09/2013.

### Parution d'articles dans la presse

- Publication régionale du Nouvel Observateur (édition Basse-Normandie) de juillet 2013, relative aux acteurs de l'environnement (édité à plus de 50 000 exemplaires).
- Parution d'un article sur le site [www.fildesterroires.fr](http://www.fildesterroires.fr) le 27 juillet 2013 sur le thème du Contrat Régional de bassin versant de la Sarthe amont 2012-2014.

### Publications

Parution du **guide sur la prise en compte du SAGE Sarthe amont dans les documents d'urbanisme**. Il est destiné aux collectivités et aux services de l'Etat en charge de l'environnement et de l'urbanisme, ce guide a pour objectifs de familiariser les collectivités avec le SAGE et de faciliter la prise en compte des objectifs du SAGE lors de la rédaction d'un document d'urbanisme. Ce guide a également pour objectif d'accompagner au mieux les collectivités pour une réelle intégration des problématiques liées à l'eau lors de la rédaction des documents d'urbanisme, et d'apprécier leur compatibilité par rapport au SAGE. Il a été mis à disposition des élus lors des forums d'élus organisés à Arçonnay et Condé-sur-Sarthe en dates respectives des 12 mars et 15 avril 2013.

### Réseaux sociaux

Le SAGE Huisne et celui de la Sarthe aval disposent d'une page Facebook.

Il s'agit d'un moyen de communication vers le grand public. C'est également un relais pour les actualités d'organismes partenaires (CPIE, Agence de l'eau...)

## Les sites Web

L'élaboration du site internet du SAGE Sarthe aval est en cours. (Finalisation en 2014)  
Actuellement le site internet utilisé est celui de l'IIBS : <http://www.bassin-sarthe.org>



## [www.sage-sartheamont.org](http://www.sage-sartheamont.org)

Les chiffres de fréquentation du site sont les suivants (évolution par rapport à 2012) :

- Nombre de visites : 12 157 (+ 1 %) ;
- Nombre de pages vues : 29 975 (- 2,2 %) ;
- Durée moyenne d'une visite : 5'03" (- 6,3 %).

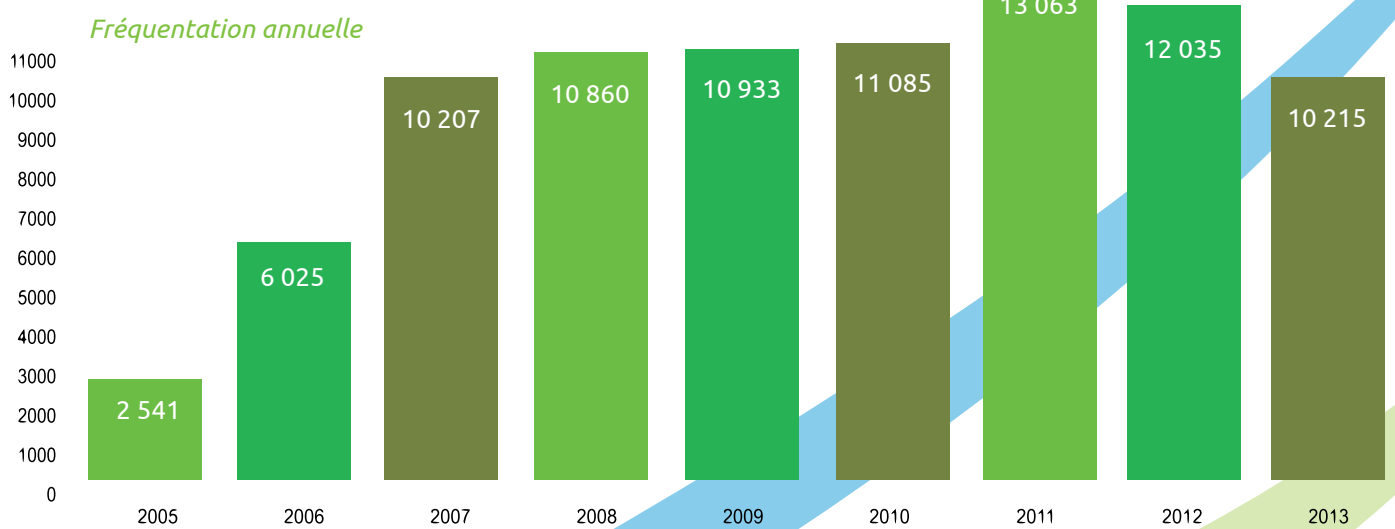
Depuis sa création en 2005, le site a enregistré 88 928 visites. Les volumes et les moyennes de fréquentation sont présentés ci-dessous.

### Nombre moyen de visites depuis l'ouverture du site

Annuel	Mensuel	Hebdomadaire
10 215	851	197

Source : IIBS 2013

## Evolution de la fréquentation



Source : IIBS 2013 - d'après Xiti.com





### www.sagehuisne.org

Les chiffres de fréquentation du site sont les suivants (évolution par rapport à 2012) :

- Nombre de visites : 8 175 (- 21,7 %) ;
- Nombre de pages vues : 24 828 (- 7,8 %) ;
- Durée moyenne d'une visite : 5'48" (- 3,8 %).

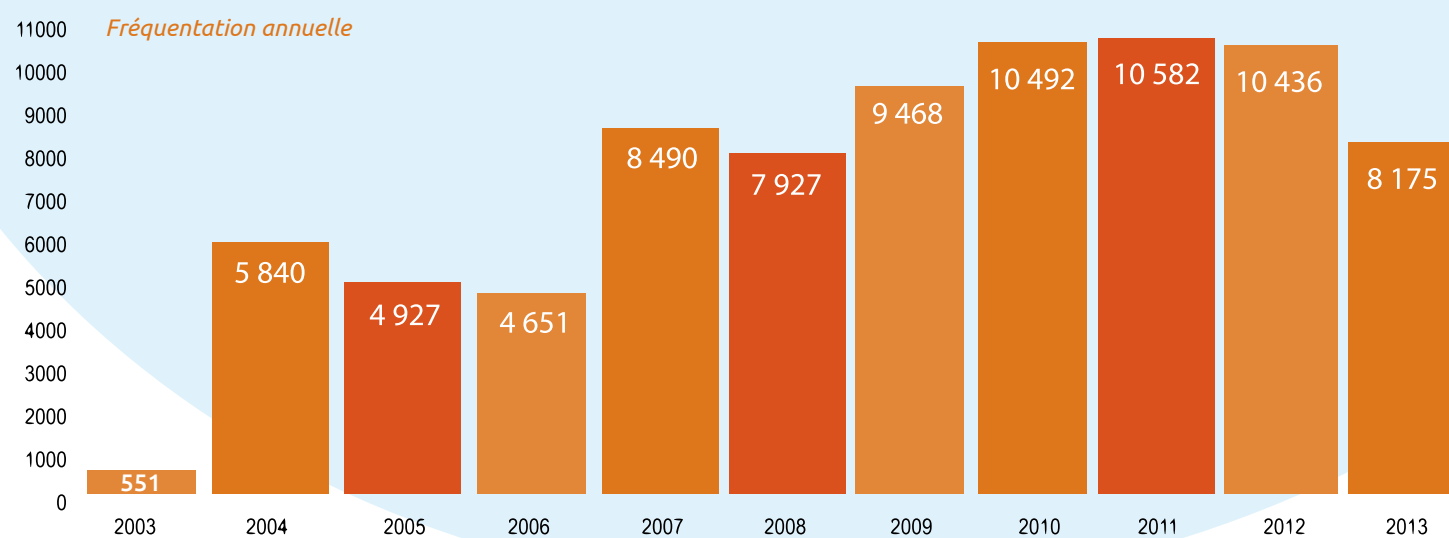
Depuis sa création en novembre 2003, le site a enregistré 81 539 visites. Les volumes et les moyennes de fréquentation sont présentés ci-dessous.

#### Nombre moyen de visites depuis l'ouverture du site

Annuel	Mensuel	Hebdomadaire
8 026	668	153

Source : IIBS 2013

### Evolution de la fréquentation



Source : IIBS 2013 – d'après Xiti.com

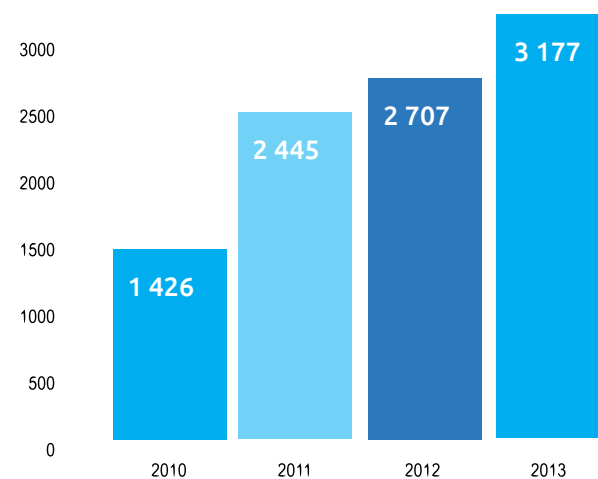


### www.bassin-sarthe.org

Les chiffres de fréquentation du site sont les suivants (comparaison avec 2012) :

- Nombre de visites : 3 177 (+ 17,36 %) ;
- Nombre de pages vues : 11 952 (+ 15,97 %) ;
- Durée moyenne d'une visite : 5'42" (+ 2,07 %).

### Evolution de la fréquentation du site depuis son ouverture



Source : IIBS 2013 – d'après Xiti.com

## Les réunions d'information et de sensibilisation

### SAGE du bassin versant de l'Huisne

La CLE a participé aux manifestations suivantes :

- Colloque «Eau et Territoire : comment décider ? », intervention de M. GERONDEAU, Président de la CLE ;
- Réunion publique « La régularisation des animaux et végétaux nuisibles, ainsi que l'emploi maîtrisé des produits phytosanitaires », intervention de l'animateur de la CLE ;
- Rencontre de M. VANDECANDELAERE (Saint-Cyr-la-Rosière) : conseils gestion prairie humide et entretien de cours d'eau ;
- Intervention dans le cadre de la formation «Association et inventaire des zones humides», intervention de l'animateur de la CLE ;
- Réunion publique «Direction Nitrates», intervention de l'animateur de la CLE.



Colloque «Eau et Territoire : comment décider?» organisé par la région



Commission Locale de l'Eau du 13 février 2013

### SAGE du bassin versant de la Sarthe amont

L'exposition de la CLE Sarthe amont a été utilisée dans le cadre des interventions suivantes :

- Intervention au lycée agricole de Rouillon ;
- Participation à la journée «Parlements des jeunes» sur le thème de l'environnement, animation de l'atelier «cours d'eau et paysages» ;
- Comice de Moulins-le-Carbonnel.



Comice agricole de Bailleul, le 1er septembre 2013

### SAGE du bassin versant de la Sarthe aval

La CLE a participé aux manifestations suivantes :

- Participation à une réunion publique d'information « Régularisation des animaux et végétaux nuisibles et emploi maîtrisé des produits phytosanitaires », à Ruaudin (72) le 23 avril : présentation du SAGE ;
- Comice agricole de Bailleul (72) sur le thème de l'eau, le 1er septembre : présentation de l'exposition sur le SAGE ;
- Participation à la journée de formation «Comment réduire l'usage des pesticides sur sa commune», Pays Vallée de la Sarthe et CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, à Sablé sur Sarthe le 21 octobre : Présentation du SAGE et de l'enjeu pesticide sur le bassin versant.



# Elaboration et mise en œuvre des SAGE

## La mise en œuvre opérationnelle des SAGE

### SAGE HUISNE

L'année 2013 est la quatrième année effective de la mise en œuvre du SAGE. Dans ce cadre la CLE, avec l'appui de sa structure porteuse a mené plusieurs projets.

#### ● La charte «Jardiner au naturel, ça coule de source !»

La charte «Jardiner au naturel, ça coule de source !», lancée le 1<sup>er</sup> mars 2012 avec 8 magasins, est reconduite en 2013 avec 4 nouveaux magasins. Les 12 magasins signataires sont les suivants :

- Botanique (Sargé lès le Mans) ;
- E.A Les serres des Hunaudières (Ruaudin) ;
- Jardiland (Saint Saturnin) ;
- Jardiland (Ruaudin) ;
- Truffaut (Le Mans) ;
- Bricomarché (Nogent-le-Rotrou) ;
- Bricomarché (Cherreau) ;
- Bricomarché (Duneau) ;
- Point Vert Le Jardin (La Ferté-Bernard) ;
- Point Vert Le Jardin (Changé) ;
- Point Vert Le Jardin (Parigné-l'Évêque) ;
- La Maison Point Vert (Bouloire).

#### ● Le 5<sup>e</sup> Forum des élus du bassin versant de l'Huisne



5<sup>e</sup> Forum des élus à Saint Mars la Brière, le 13 juin 2013

Jeudi 13 juin, à Saint Mars la Brière, une cinquantaine de personnes participe au 5<sup>e</sup> Forum des élus du bassin de l'Huisne : «Le SAGE de demain, affirmons ses potentialités pour réussir».

Ce rendez-vous est l'occasion de tirer un premier bilan de la mise en œuvre du SAGE et d'échanger sur les nouveaux enjeux de l'eau qui seront à relever dans les prochaines années.

Ainsi, la lutte contre l'érosion des sols, la gestion quantitative de la ressource en eau souterraine et l'organisation de la maîtrise d'ouvrage pour l'entretien des cours d'eau, sont quelques-uns des enjeux phares que les élus veulent voir au cœur du SAGE en complément des thèmes actuels.

Les échanges portent aussi sur la nécessité de simplifier les liens entre les grands documents de planification actuels en cours sur le bassin versant : le SAGE, les SCoT, les PLU, etc...

#### ● Avancement des dispositions et des actions listées dans le PAGD du SAGE

L'avancement des dispositions et des actions listées dans le PAGD du SAGE figure dans le tableau de bord. Celui-ci est disponible sur [www.sagehuisne.org](http://www.sagehuisne.org) (Le bassin versant > Le tableau de bord).

#### ● Avancement des contrats territoriaux

L'Agence de l'eau accompagne les porteurs de projets pour le montage et la réalisation d'opérations territoriales de réduction des différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques. L'échelle d'intervention est le bassin versant ou l'aire d'alimentation de captage. Ces projets comportent deux phases :

- La phase d'élaboration, préalable à la signature du contrat (études, mobilisation des acteurs).
- La phase de mise en œuvre du contrat.

Le contrat territorial peut concerner une ou plusieurs thématiques. Il est conclu pour une durée maximale de 5 ans avec le porteur de projet, les maîtres d'ouvrage et les partenaires techniques et financiers.

Sur le bassin versant de l'Huisne, l'avancement est le suivant :

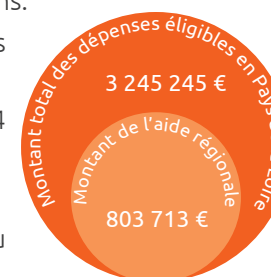
- Contrat territorial milieux aquatiques des bassins du Dué et du Narais (Syndicat intercommunal du Dué et du Narais : 2011-2015) ;
- Contrat territorial Huisne aval (2012-2016).

Sur la partie amont du bassin versant, la réflexion devant aboutir à un contrat territorial est relancée à l'initiative de la Région Centre, de FDPPMA, de la DDT et de la CATER d'Eure-et-loir ainsi que du Parc Naturel Régional du Perche, de l'IIBS et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

#### ● Le Contrat Régional du Bassin Versant de l'Huisne

En 2013, un second CRBV est signé pour la période 2013-2015. Celui-ci porte sur 35 actions.

- Protéger et réhabiliter les milieux aquatiques : 25 actions ;
- Restaurer la qualité de l'eau : 4 actions ;
- Economiser l'eau : 3 actions ;
- Réussir la mise en œuvre du SAGE : 3 actions.



Visite de l'usine Arjowiggins - Le Bourray avant la signature du 2<sup>nd</sup> CRBV

#### ● Tableau de bord de suivi et d'évaluation du SAGE

Les éléments de suivi et d'évaluation du SAGE actualisés jusqu'à la fin 2013 pour certains points, sont intégrés au bilan à mi-parcours du SAGE en complément au tableau de bord du SAGE.

Le tableau de bord du suivi opérationnel du SAGE a pour objectifs principaux :

- d'assurer un niveau de connaissance suffisant et à jour sur l'ensemble du bassin versant pour les partenaires financiers et les opérateurs techniques ;
- de permettre de disposer d'un outil de suivi des actions lors de la mise en œuvre opérationnelle du SAGE et des Contrats territoriaux ;
- de fournir un outil d'aide à la décision pour la Commission Locale de l'Eau et permettre d'informer les acteurs locaux, les partenaires techniques et financiers et le grand public sur la mise en œuvre du SAGE.

La version complète du tableau de bord est disponible sur [www.sagehuisne.org](http://www.sagehuisne.org) (L'observatoire > Le tableau de bord). Une synthèse du bilan à mi-parcours sera publiée début 2014. Elle intègre un bilan synthétique à mi-parcours de la mise en œuvre du SAGE depuis son approbation en reprenant des éléments des tableaux de bord de suivi du SAGE, de même que la perception qu'en ont les acteurs du bassin versant.

Par ailleurs, une dizaine d'indicateurs communs à la fois aux SAGE et au SDAGE est définie par le Comité de bassin Loire-Bretagne.

### SAGE SARTHE AMONT

L'année 2013 est la deuxième année effective de mise en œuvre du SAGE Sarthe amont. Dans ce cadre la CLE, avec l'appui de sa structure porteuse a mené plusieurs projets.

#### ● Mise en place d'un plan d'action pour lutter contre les pesticides issus de l'entretien des espaces publics

Une stagiaire a été missionnée en 2013 par l'IIBS avec pour objectif de mettre en place un plan d'action pour limiter l'impact des plans d'eau sur le bassin de la Sarthe Amont. Sa mission consistait à :

- Améliorer les connaissances sur les pratiques d'entretien des espaces publics (une enquête a été réalisée auprès des 255 communes du bassin versant, avec un taux de retour supérieur à 60 %) ;
- Identifier les différents acteurs intervenant dans



Formation des vendeurs conseils, janvier 2013

Cette charte a pour but de faire baisser la vente des pesticides, en augmentant en parallèle la vente de produits alternatifs.

Coordonnée par l'IIBS, la charte est mise en place en partenariat avec Sarthe Nature Environnement, l'UFC-Que choisir de la Sarthe, le Jardinier Sarthois, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallées de la Sarthe et du Loir ainsi qu'Eure-et-Loir Nature.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan régional Ecophyto conduit par la CREPEPP des Pays de la Loire.



ce domaine, leurs compétences et leurs territoires d'intervention ;

- Inventorier les différentes aides financières disponibles ;
- Recenser les besoins en termes de formation et de matériels pour préparer des sessions de formation en collaboration avec le CNFPT et fiches contrats pour l'avenant au CRBV 2012-2014 ;
- Elaborer un plan de communication : plaquette, organisation d'un forum thématique, etc.

Dans le cadre de cette mission une réunion d'échange a été organisée le 6 juin 2013 en présence des principaux acteurs intervenants sur cette thématique. Elle a permis de cerner les compétences et champs d'intervention des différents acteurs, d'identifier les aides disponibles et de valider les modalités d'enquête auprès des communes et le contenu d'un forum d'information qui sera organisé en 2014.

Les principaux résultats de l'enquête sont disponibles sur [www.sage-sartheamont.org](http://www.sage-sartheamont.org), rubrique «dossiers thématiques > les pesticides»

L'ensemble des informations recueillies permettra en outre d'éditer une plaquette d'information sur cette thématique, qui pourra être remise aux acteurs lors de ce forum.

- Avancement des dispositions et des actions listées dans le SAGE

Le tableau de bord 2012 de suivi et d'évaluation du SAGE, dont l'élaboration a débuté dès 2012, a été finalisé au deuxième semestre 2013.

Ce tableau de bord a pour objectifs principaux :

- D'assurer un niveau de connaissance suffisant et à jour sur l'ensemble du bassin versant pour les partenaires financiers les opérateurs techniques ;
- De permettre de disposer d'un outil de suivi des actions lors de la mise en oeuvre opérationnelle du SAGE et des contrats (CT et CRBV) ;
- De fournir un outil d'aide à la décision pour la Commission Locale de l'Eau et permettre d'informer les acteurs locaux, les partenaires techniques et financiers et le grand public sur la mise en oeuvre du SAGE.

La version complète du tableau de bord est disponible sur [www.sage-sartheamont.org](http://www.sage-sartheamont.org), rubrique «L'observatoire du bassin versant > Le tableau de bord».



Forum des élus à Condé sur Sarthe, le 15 avril 2013

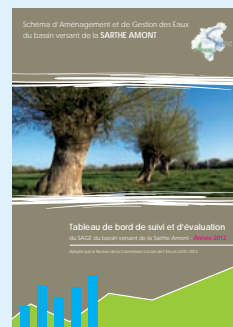
- Contrats directement liés à la mise en oeuvre du SAGE

La mise en oeuvre opérationnelle du SAGE se traduit par la mise en place d'un certain nombre d'actions visant à atteindre les objectifs fixés par la CLE. La plupart de ces actions sont réalisées dans le cadre d'une contractualisation financière qui peut s'étaler sur 3 ou 5 ans.

Cette contractualisation constitue l'outil financier permettant la réussite du volet opérationnel de la mise en oeuvre du SAGE :

- Le contrat territorial : l'outil financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ;
- Le Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) : l'outil financier du Conseil régional des Pays de la Loire ;
- Le contrat de bassin versant en Basse-Normandie, expérimenté en 2014 sur le bassin versant de la Sarthe Amont pour la mise en oeuvre du programme Eau'bjectif Basse-Normandie (programme du Conseil régional de Basse-Normandie).

- Avancement des contrats territoriaux



L'Agence de l'eau accompagne les porteurs de projets pour le montage et la réalisation d'opérations territoriales de réduction des différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques. L'échelle d'intervention est le bassin versant ou l'aire d'alimentation de captage. Ces projets comportent deux phases :

- La phase d'élaboration, préalable à la signature du contrat (études, mobilisation des acteurs) ;
- La phase de mise en oeuvre du contrat.

Le contrat territorial peut concerner une ou plusieurs thématiques. Il est conclu pour une durée maximale de 5 ans avec le porteur de projet, les maîtres d'ouvrage et les partenaires techniques et financiers.

Sur le bassin versant de la Sarthe amont, il existe plusieurs contrats à différents niveaux d'avancement :

- Contrat territorial milieux aquatiques :
  - CTMA du bassin versant du Sarthon
  - CTMA du bassin versant de l'Orne saosnoise
  - CTMA de la Sarthe Amont
  - CTMA de la Pervenche et de l'Erine
  - CTMA de la Tranche
  - CTMA de l'Orthe Amont
  - CTMA du bassin de Mortagne
- Contrat territorial pollutions diffuses :
  - Captages prioritaires de Saint Pierre sur Orthe (Vaubourgueil, les Ormeaux, le Tertre Suhard)
  - Captage de Pentvert

- Le Contrat Régional du Bassin versant de la Sarthe Amont en Pays de la Loire (CRBV 2012-2014)

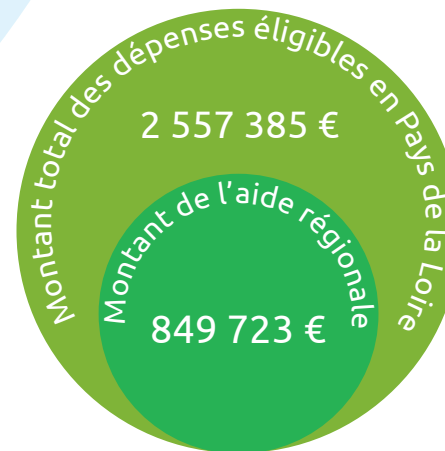
Le CRBV de la Sarthe amont 2012-2014 porte sur un montant global de 2 557 385 €, soit une aide régionale de 849 723 € pour 38 actions à réaliser par 23 maîtres d'ouvrages suivant 3 axes principaux d'actions :

- La restauration des cours d'eau des milieux aquatiques ;
- L'amélioration de la qualité de l'eau ;
- Les actions d'économies d'eau.

Fin 2013, 29 actions sont engagées. Parmi celles-ci 7 sont achevées.

Afin de préparer l'avenant unique d'ajustement du CRBV, qui permet sur la dernière année du contrat (2014) de financer de nouvelles actions et/ou de nouveaux maîtres d'ouvrage ou d'apporter un financement complémentaire aux actions inscrites au CRBV 2012-2014, la CLE avec l'appui de l'IIBS a engagé sur 2013 un appel à projets accompagné de 3 réunions d'informations organisés les 28 juin et 2 juillet à Saint Mars du Désert, Saint Longis, et Mézières sous Lavardin.

Dans le cadre de cet appel à projets, 11 candidatures ont été reçues pour un montant d'actions de 620 366 €.



- Le Contrat Régional du Bassin versant en Basse-Normandie

Après plusieurs années d'échanges entre la CLE, l'IIBS et les élus régionaux, et afin d'inciter les acteurs bas-normands du bassin versant de la Sarthe amont à une plus forte mobilisation pour la mise en oeuvre des préconisations du SAGE, dont certaines ont valeurs d'obligations réglementaires, le Conseil régional de Basse-Normandie a décidé lors de sa commission permanente du 19 avril 2013 d'expérimenter la démarche d'appel à projets sur la partie bas-normande du bassin versant de la Sarthe amont. Concrètement sur 2014, seuls les projets inscrits au contrat pourront bénéficier des aides régionales du programme « Eau'bjectif Basse-Normandie ».

Afin de préparer ce nouveau contrat, la CLE avec l'appui de l'IIBS a engagé un appel à candidatures du 15 mai au 15 septembre 2013. L'envoi des fiches de candidatures



s'est accompagné de 2 réunions d'informations organisés le 1er juillet à Radon et Saint Aubin d'Appenai.

Les projets recensés par l'IIBS, structure porteuse de la CLE, seront soumis début 2014 à l'avis de la CLE qui vérifiera leur compatibilité avec les objectifs du SAGE.

Le contrat validé sera co-signé par le Conseil régional de Basse-Normandie, la CLE et l'IIBS.

Dans le cadre de cet appel à projets, 12 candidatures ont été reçues pour un montant d'actions de 1 195 372 €.



Restauration du Sarthon



## ANNEXES

Composition des CLE et périmètres des SAGE





# Composition des CLE et périmètres des SAGE

## Composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de la Sarthe aval

- 1 Représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux : 28 membres
- 2 Représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées : 15 membres
- 3 Représentants de l'Etat et de ses établissements publics : 11 membres



## Composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de la Sarthe amont

- 1 Représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux : 29 membres
- 2 Représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées : 15 membres
- 3 Représentants de l'Etat et de ses établissements publics : 14 membres



## Composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de l'Huisne

- 1 Représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux : 30 membres
- 2 Représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées : 17 membres
- 3 Représentants de l'Etat et de ses établissements publics : 11 membres





Communes comprises sur les bassins de la Sarthe amont et de l'Huisne

Communes comprises sur les bassins de la Sarthe amont et de la Sarthe aval

Communes comprises sur les bassins de l'Huisne et de la Sarthe aval

Communes comprises sur les trois bassins versants

**A**  
Aigné (72)  
Aillières-Beauvoir (72)  
Alençon (61)  
Allonnes (72)  
Amné (72)  
Ancinnes (72)  
Angers (49)  
Appenai-sous-Bellême (61)  
Arçonnay (72)  
Ardenay-sur-Mérize (72)  
Argenvilliers (28)  
Arnage (72)  
Arquenay (53)  
Arthezé (72)  
Asnières-sur-Vègre (72)  
Assé-le-Bérenger (53)  
Assé-le-Boisne (72)  
Assé-le-Riboul (72)  
Aunay-les-Bois (61)  
Aunou-sur-Orne (61)  
Autheuill (61)  
Authon-du-Perche (28)  
Auvers-le-Hamon (72)  
Auvers-sous-Montfaucon (72)  
Averton (53)  
Avesnes-en-Saosnois (72)  
Avesé (72)  
Avezé (72)  
Avoise (72)

**B**  
Bais (53)  
Ballée (53)  
Ballon (72)  
Bannes (53)  
Barville (61)  
Bazoches-sur-Hoëne (61)  
Bazougers (53)  
Beaufay (72)  
Beaumont-les-Autels (28)  
Beaumont-Pied-de-Bœuf (53)  
Beaumont-sur-Sarthe (72)  
Beillé (72)  
Bellavilliers (61)  
Bellême (61)  
Bellou-le-Trichard (61)  
Bellou-sur-Huisne (61)  
Berd'Huis (61)  
Bernay-en-Champagne (72)  
Béras (72)  
Béthon (72)  
Béthovilliers (28)  
Bierné (53)  
Bivilliers (61)  
Bizou (61)  
Blandouet (53)  
Blèves (72)  
Boëcé (61)  
Boëssé-le-Sec (72)  
Boissy-Maugis (61)  
Boitron (61)  
Bonmoulins (61)  
Bonnétable (72)  
Bouër (72)  
Bouère (53)  
Bouessay (53)  
Boulay-les-Ifs (53)  
Bouloire (72)  
Bourg-le-Roi (72)  
Bousse (72)  
Brains-sur-Gée (72)  
Bretoncelles (61)  
Brette-les-Pins (72)  
Briollay (49)  
Briose-lès-Sables (72)  
Brissarde (49)  
Brûlon (72)  
Brunelles (28)  
Bubertré (61)  
Buré (61)

Bures (61)  
Bursard (61)  
**C**  
Cantenay-Épinard (49)  
Cérons-Fouletourte (72)  
Cerisé (61)  
Ceton (61)  
Challes (72)  
Chammes (53)  
Champagné (72)  
Champeaux-sur-Sarthe (61)  
Champfleur (72)  
Champfrémont (53)  
Champgenêteux (53)  
Champigné (49)  
Champrond-en-Gâtine (28)  
Champrond-en-Perchet (28)  
Champs (61)  
Changé (72)  
Chantenay-Villedieu (72)  
Chassé (72)  
Chassillé (72)  
Château-l'Hermitage (72)  
Châteauneuf-sur-Sarthe (49)  
Châtres-la-Forêt (53)  
Chaufour-Notre-Dame (72)  
Cheffes (49)  
Chéméré-le-Roi (53)  
Chemilli (61)  
Chemiré-en-Charnie (72)  
Chemiré-le-Gaudin (72)  
Chemiré-sur-Sarthe (49)  
Chenay (72)  
Chérancé (72)  
Chérisay (72)  
Cherré (72)  
Cherré (49)  
Cherreau (72)  
Chevillé (72)  
Clermont-Créans (72)  
Colombiers (61)  
Colonard-Corubert (61)  
Comblot (61)  
Commerveil (72)  
Condeau (61)  
Condé-sur-Huisne (61)  
Condé-sur-Sarthe (61)  
Congé-sur-Orne (72)  
Conlie (72)  
Connerré (72)  
Contigné (49)  
Contilly (72)  
Corbon (61)  
Cormes (72)  
Cossé-en-Champagne (53)  
Coudray-au-Perche (28)  
Coudreceau (28)  
Coudrecieux (72)  
Coulaines (72)  
Coulans-sur-Gée (72)  
Coulimer (61)  
Coulombiers (72)  
Coulonges-les-Sablons (61)  
Coulonges-sur-Sarthe (61)  
Courceboeufs (72)  
Courcelles-la-Forêt (72)  
Courcemont (72)  
Courcerault (61)  
Courcité (53)  
Courcival (72)  
Courgains (72)  
Courgenard (72)  
Courgeon (61)  
Courgeot (61)  
Courtillers (72)  
Courtoimer (61)  
Cranes-en-Champagne (72)  
Crennes-sur-Fraubée (53)  
Crissé (72)  
Cuissai (61)

Cures (72)  
**D**  
Dame-Marie (61)  
Damigny (61)  
Dancé (61)  
Dangeul (72)  
Daumeray (49)  
Degré (72)  
Dehault (72)  
Dissé-sous-Ballon (72)  
Dollon (72)  
Domfront-en-Champagne (72)  
Dorceau (61)  
Doucelles (72)  
Douillet-le-Joly (72)  
Duneau (72)  
Dureil (72)

**E**  
Écommoy (72)  
Écouflant (49)  
Écuillé (49)  
Eperrais (61)  
Épineu-le-Chevreur (72)  
Épineux-le-Seguain (53)  
Essay (61)  
Étival-lès-Le-Mans (72)  
Étriché (49)  
Évron (53)

**F**  
Fatines (72)  
Fay (72)  
Fay (61)  
Feings (61)  
Feneu (49)  
Fercé-sur-Sarthe (72)  
Frières-la-Verrerie (61)  
Fillé (72)  
Fontenai-les-Louvets (61)  
Fontenay-sur-Vègre (72)  
Forges (61)  
Fresnay-sur-Sarthe (72)  
Frétigny (28)  
Fyé (72)

**G**  
Gandelain (61)  
Gémages (61)  
Gesnes-le-Gandelin (72)  
Gesvres (53)  
Grandchamp (72)  
Greze-en-Bouère (53)  
Guécélard (72)

**H**  
Hauterive (61)  
Héloup (61)

**I**  
Igé (61)  
Izé (53)

**J**  
Jauzé (72)  
Joué-en-Charnie (72)  
Joué-l'Abbé (72)  
Juigné-sur-Sarthe (72)  
Juillé (72)  
Juvardail (49)

**L**  
La Bazoge (72)  
La Bazouge-de-Chéméré (53)  
La Bosse (72)  
La Chapelle-d'Aligné (72)  
La Chapelle-du-Bois (72)  
La Chapelle-Montligeon (61)  
La Chapelle-Près-Sées (61)  
La Chapelle-Rainsouin (53)  
La Chapelle-Saint-Aubin (72)  
La Chapelle-Saint-Fray (72)  
La Chapelle-Saint-Rémy (72)

La Chapelle-Souëf (61)  
La Crotte (53)  
La Ferrière-Bochard (61)  
La Ferté-Bernard (72)  
La Fontaine-Saint-Martin (72)  
La Fresnaye-sur-Chédouet (72)  
La Gaudaine (28)  
La Guierche (72)  
La Madeleine-Bouvet (61)  
La Mesnière (61)  
La Millesse (72)  
La Perrière (61)  
La Quinte (72)  
La Roche-Mabile (61)  
La Rouge (61)  
La Suze-sur-Sarthe (72)  
La Ventrouze (61)  
Laigné-en-Belin (72)  
Lalacelle (61)  
Laleu (61)  
Lamnay (72)  
Larré (61)  
Lavardin (72)  
Lavaré (72)  
Le Bailleul (72)  
Le Bignon-du-Maine (53)  
Le Bouillon (61)  
Le Breil-sur-Mérize (72)  
Le Buret (53)  
Le Chalange (61)  
Le Chevain (72)  
Le Grez (72)  
Le Gué-de-la-Chaine (61)  
Le Luart (72)  
Le Mage (61)  
Le Mans (72)  
Le Mêlé-sur-Sarthe (61)  
Le Ménil-Brout (61)  
Le Ménil-Guyon (61)  
Le Pas-Saint-l'Homer (61)  
Le Pin-la-Garenne (61)  
Le Plantis (61)  
Le Plessis-Grammoire (49)  
Le Theil (61)  
Le Tronchet (72)  
Les Aulneaux (72)  
Les Étilleux (28)  
Les Mées (72)  
Les Ventres-de-Bourse (61)  
L'Hermitière (61)  
L'Hôme-Chamondot (61)  
Lignerolles (61)  
Lignéres-la-Carelle (72)  
Lignon (72)  
Livaie (61)  
Livet (53)  
Livet-en-Saosnois (72)  
Loisail (61)  
Lombron (72)  
Longnes (72)  
Longny-au-Perche (61)  
Longuefuye (53)  
Longuenoë (61)  
Lonrai (61)  
Louailles (72)  
Loué (72)  
Louplande (72)  
Louvigny (72)  
Louzes (72)  
Lucé-sous-Ballon (72)

**M**  
Mahéru (61)  
Maigné (72)  
Maisoncelles (72)  
Maisoncelles-du-Maine (53)  
Maison-Maugis (61)  
Mâle (61)  
Malétable (61)  
Malicorne-sur-Sarthe (72)  
Mamers (72)  
Marchainville (61)  
Marchemaisons (61)  
Mareil-en-Champagne (72)  
Maresché (72)  
Margon (28)  
Marigné-Laillé (72)  
Marolles-les-Braults (72)  
Marolles-les-Buis (28)  
Marollette (72)  
Mauves-sur-Huisne (61)  
Meaucé (28)  
Ménil-Erreux (61)  
Meslay-du-Maine (53)  
Meurcé (72)  
Mézeray (72)  
Mézières-sous-Lavardin (72)  
Mézières-sur-Ponthouin (72)  
Mieuxcé (61)  
Miré (49)  
Moitron-sur-Sarthe (72)  
Monceaux-au-Perche (61)  
Moncé-en-Belin (72)  
Moncé-en-Saosnois (72)  
Monhoudou (72)  
Montaillé (72)  
Montbizot (72)  
Montchevreil (61)  
Montfort-le-Gesnois (72)  
Montgaudry (61)  
Montigny (72)  
Montireau (28)  
Montlondon (28)  
Montreuil-le-Chétif (72)  
Mont-Saint-Jean (72)  
Morannes (49)  
Mortagne-au-Perche (61)  
Moulicent (61)  
Moulins-la-Marche (61)  
Moulins-le-Carbonnel (72)  
Moussonvilliers (61)  
Moutiers-au-Perche (61)  
Mulsanne (72)

**N**  
Nauvay (72)  
Neauphe-sous-Essai (61)  
Neufchâtel-en-Saosnois (72)  
Neuilly-le-Bisson (61)  
Neuvillalais (72)  
Nouvelle-sur-Sarthe (72)  
Neuville-en-Charnie (72)  
Neuvy-en-Champagne (72)  
Nocé (61)  
Nogent-le-Bernard (72)  
Nogent-le-Rotrou (28)  
Notre-Dame-du-Pé (72)  
Nouans (72)  
Noyen-sur-Sarthe (72)  
Nuillé-le-Jalais (72)

**O**  
Oisseau-le-Petit (72)  
Oizé (72)  
Origny-le-Butin (61)  
Origny-le-Roux (61)

**P**  
Pacé (61)  
Panon (72)  
Parcé-sur-Sarthe (72)  
Pareennes (72)  
Parfondéval (61)  
Parigné-le-Pôlin (72)  
Parigné-l'Évêque (72)  
Parné-sur-Roc (53)  
Peray (72)  
Pervenchères (61)  
Piacé (72)  
Pincé (72)  
Pirmil (72)  
Pizieux (72)  
Poillé-sur-Vègre (72)  
Pouvrai (61)  
Préaux (53)  
Préaux-du-Perche (61)  
Précigné (72)  
Pré-en-Pail (53)  
Préval (72)  
Prévelles (72)  
Pruillé-le-Chétif (72)

**Q**  
Querré (49)

**R**  
Radon (61)  
Ravigny (53)  
Rémalard (61)  
René (72)  
Réveillon (61)  
Roézé-sur-Sarthe (72)  
Rouessé-Fontaine (72)  
Rouessé-Vassé (72)  
Rouez (72)  
Rouillon (72)  
Roullée (72)  
Rouperroux (61)  
Rouperroux-le-Coquet (72)  
Ruaudin (72)  
Ruillé-en-Champagne (72)  
Ruillé-Froid-Fonds (53)

**S**  
Sablé-sur-Sarthe (72)  
Saint-Agnan-sur-Erre (61)  
Saint-Agnan-sur-Sarthe (61)  
Saint-Aignan (72)  
Saint-Aquilin-de-Corbion (61)  
Saint-Aubin-d'Appenai (61)  
Saint-Aubin-de-Courteraie (61)  
Saint-Aubin-de-Locquenay (72)  
Saint-Aubin-des-Coudrais (72)  
Saint-Aubin-des-Grois (61)  
Saint-Aubin-du-Désert (53)  
Saint-Barthélemy-d'Anjou (49)  
Saint-Biez-en-Belin (72)  
Saint-Bomer (28)  
Saint-Brice (53)  
Saint-Calez-en-Saosnois (72)  
Saint-Célerin (72)  
Saint-Céneri-le-Gérei (61)  
Saint-Charles-la-Forêt (53)  
Saint-Christophe-du-Jambet (72)  
Saint-Christophe-en-Champagne (72)  
Saint-Corneille (72)  
Saint-Cosme-en-Vairais (72)  
Saint-Cyr-la-Rosière (61)  
Saint-Denis-d'Anjou (53)  
Saint-Denis-d'Authou (28)  
Saint-Denis-des-Coudrais (72)  
Saint-Denis-d'Orques (72)  
Saint-Denis-du-Maine (53)  
Saint-Denis-sur-Huisne (61)  
Saint-Denis-sur-Sarthon (61)  
Saint-Didier-sous-Écouves (61)  
Saint-Ellier-les-Bois (61)  
Saint-Fulgent-des-Ormes (61)  
Saint-Georges-du-Bois (72)  
Saint-Georges-du-Rosay (72)  
Saint-Georges-le-Flécharde (53)  
Saint-Georges-le-Gaultier (72)  
Saint-Georges-sur-Erve (53)  
Saint-Germain-de-Coulamer (53)  
Saint-Germain-de-La-Coudre (61)  
Saint-Germain-de-Martigny (61)  
Saint-Germain-des-Grois (61)  
Saint-Germain-du-Corbis (61)  
Saint-Germain-le-Vieux (61)  
Saint-Germain-sur-Sarthe (72)  
Saint-Gervais-en-Belin (72)  
Saint-Gervais-du-Perron (61)  
Saint-Hilaire-le-Châtel (61)

Saint-Hilaire-le-Lierru (72)  
Saint-Hilaire-sur-Erre (61)  
Saint-Jean-d'Assé (72)  
Saint-Jean-de-la-Forêt (61)  
Saint-Jean-de-la-Motte (72)  
Saint-Jean-des-Échelles (72)  
Saint-Jean-du-Bois (72)  
Saint-Jean-Pierre-Fixte (28)  
Saint-Jean-sur-Erve (53)  
Saint-Jouin-de-Blavou (61)  
Saint-Julien-sur-Sarthe (61)  
Saint-Langis-lès-Mortagne (61)  
Saint-Laurent-des-Mortiers (53)  
Saint-Léger (53)  
Saint-Léger-sur-Sarthe (61)  
Saint-Léonard-des-Bois (72)  
Saint-Longis (72)  
Saint-Loup-du-Dorat (53)  
Saint-Maixent (72)  
Saint-Marceau (72)  
Saint-Mard-de-Réno (61)  
Saint-Mars-de-Locquenay (72)  
Saint-Mars-d'Outillé (72)  
Saint-Mars-du-Désert (53)  
Saint-Mars-la-Brière (72)  
Saint-Mars-sous-Ballon (72)  
Saint-Martin-de-Connée (53)  
Saint-Martin-des-Monts (72)  
Saint-Martin-des-Pézerits (61)  
Saint-Martin-du-Vieux-Bellême (61)  
Saint-Maurice-sur-Huisne (61)  
Saint-Michel-de-Chavaignes (72)  
Saint-Michel-de-Feins (53)  
Saint-Nicolas-des-Bois (61)  
Saint-Ouen-de-la-Cour (61)  
Saint-Ouen-de-Mimbré (72)  
Saint-Ouen-de-Sécherouvre (61)  
Saint-Ouen-en-Belin (72)  
Saint-Ouen-en-Champagne (72)  
Saint-Paterne (72)  
Saint-Paul-le-Gaultier (72)  
Saint-Pavace (72)  
Saint-Pierre-des-Bois (72)  
Saint-Pierre-des-Nids (53)  
Saint-Pierre-des-Ormes (72)  
Saint-Pierre-la-Bruyère (61)  
Saint-Pierre-sur-Erve (53)  
Saint-Quentin-de-Blavou (61)  
Saint-Rémy-de-Sillé (72)  
Saint-Rémy-des-Monts (72)  
Saint-Rémy-du-Val (72)  
Saint-Rigomer-des-Bois (72)  
Saint-Saturnin (72)  
Saint-Sylvain-d'Anjou (49)  
Saint-Symphorien (72)  
Saint-Thomas-de-Courceriers (53)  
Saint-Victeur (72)  
Saint-Victor-de-Buthon (28)  
Saint-Victor-de-Réno (61)  
Saint-Vincent-des-Prés (72)  
Sainte-Céronne-lès-Mortagne (61)  
Sainte-Gemmes-le-Robert (53)  
Sainte-Jamme-sur-Sarthe (72)  
Sainte-Sabine-sur-Longève (72)  
Sainte-Scolasse-sur-Sarthe (61)  
Sainte-Suzanne (53)  
Saosnes (72)  
Sargé-lès-Le-Mans (72)  
Saulges (53)  
Savigné-l'Évêque (72)  
Sceaux-d'Anjou (49)  
Sceaux-sur-Huisne (72)  
Sées (61)  
Ségrie (72)  
Semallé (61)  
Semur-en-Vallon (72)  
Sérigny (61)  
Sillé-le-Guillaume (72)  
Sillé-le-Philippe (72)  
Sœurdres (49)

Solesmes (72)  
Soligny-la-Trappe (61)  
Souancé-au-Perche (28)  
Sougé-le-Ganelon (72)  
Souillé (72)  
Soulaire-et-Bourg (49)  
Soulgé-sur-Ouette (53)  
Souigné-Flacé (72)  
Souigné-sous-Ballon (72)  
Soulitré (72)  
Souigné-sur-Même (72)  
Souigné-sur-Sarthe (72)  
Spay (72)  
Suré (61)  
Surfonds (72)  
**T**  
Tassé (72)  
Tassillé (72)  
Teillé (72)  
Tellières-le-Plessis (61)  
Teloché (72)  
Tennie (72)  
Terrehault (72)  
Théligny (72)  
Thoigné (72)  
Thoiré-sous-Contensor (72)  
Thorigné-en-Charnie (53)  
Thorigné-sur-Duée (72)  
Tiercé (49)  
Torcé-en-Vallée (72)  
Torcé-Viviers-en-Charnie (53)  
Tourouvre (61)  
Trangé (72)  
Trans (53)  
Trémont (61)  
Trizay-Coutretot-Saint-Serge (28)  
Tuffé (72)

**V**  
Vaiges (53)  
Valframbert (61)  
Vallon-sur-Gée (72)  
Vaunoise (61)  
Vaupillon (28)  
Vernie (72)  
Verrières (61)  
Vezot (72)  
Vibraye (72)  
Vichères (28)  
Vidai (61)  
Villaines-la-Carelle (72)  
Villaines-la-Gonais (72)  
Villaines-la-Juhel (53)  
Villaines-sous-Malicorne (72)  
Villiers-Charlemagne (53)  
Villiers-sous-Mortagne (61)  
Vimarcé (53)  
Vingt-Hanaps (61)  
Vion (72)  
Viré-en-Champagne (72)  
Vivoin (72)  
Voivres-lès-Le-Mans (72)  
Volnay (72)  
Voutré (53)  
Vouvray-sur-Huisne (72)

**Y**  
Yvré-le-Pôlin (72)  
Yvré-l'Évêque (72)



# Contacts

**Pour toute question relative au SAGE du bassin de la Sarthe Aval :**

M<sup>me</sup> Agathe REMOND, Animatrice de la Commission Locale de l'Eau  
Courriel : [agathe.remond@bassin-sarthe.org](mailto:agathe.remond@bassin-sarthe.org)

**Pour toute question relative au SAGE du bassin de l'Huisne :**

M. Vincent TOREAU, Animateur de la Commission Locale de l'Eau  
Courriel : [vincent.toreau@bassin-sarthe.org](mailto:vincent.toreau@bassin-sarthe.org)

**Pour toute question relative au SAGE du bassin de la Sarthe Amont :**

M. Eric LE BORGNE, Animateur de la Commission Locale de l'Eau  
Courriel : [eric.leborgne@bassin-sarthe.org](mailto:eric.leborgne@bassin-sarthe.org)

**Pour toute question relative au SIG de l'Institution :**

M. Adama SOW, Chargé de mission SIG, suivi et évaluation des SAGE  
Courriel : [adama.sow@bassin-sarthe.org](mailto:adama.sow@bassin-sarthe.org)

**Pour toute question relative au bassin versant de la Sarthe :**

M<sup>me</sup> Fanny MARQUIER, animatrice de bassin versant  
Courriel : [fanny.marquier@bassin-sarthe.org](mailto:fanny.marquier@bassin-sarthe.org)

**Pour toute question relative au fonctionnement administratif et comptable de l'Institution :**

M<sup>me</sup> Julie RAZAFIMBELO, Gestionnaire administrative et comptable  
Courriel : [julie.razafimbelo@bassin-sarthe.org](mailto:julie.razafimbelo@bassin-sarthe.org)

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe

CS 40268 - 61008 ALENÇON CEDEX

Tél : 02.33.82.22.72 - Fax : 02.33.82.22.73

[www.bassin-sarthe.org](http://www.bassin-sarthe.org)

# RAPPORT ANNUEL 2013

Jun 2014

Directeur de publication : M. Pierre TOUCHARD

Conception et réalisation : JR - Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe

Crédit photos : © Stéphane PERERA - [www.alizari.fr](http://www.alizari.fr) / David COMMENCHAL / H.PETITBON / IIBS

Publication exclusive sur le site de l'IIBS ([www.bassin-sarthe.org](http://www.bassin-sarthe.org))

Réalisé grâce au soutien financier de :







**Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe**  
*Pour la Sarthe, l'Huisne et leurs affluents*

27 boulevard de Strasbourg – CS 40268  
61008 ALENÇON CEDEX  
Tél. 02 33 82 22 72  
Fax. 02 33 82 22 73  
contact@bassin-sarthe.org



Institution Interdépartementale du  
BASSIN DE LA SARTHE

[www.bassin-sarthe.org](http://www.bassin-sarthe.org)

